

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/113

12 décembre 1996

(96-5287)

CONFERENCE MINISTERIELLE  
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

## MALDIVES

Déclaration de S.E. M. Abdul Gayoom Abdulla Yameen  
Ministre du commerce, de l'industrie et du travail

Je tiens tout d'abord à remercier le Directeur général de l'OMC et son personnel à l'occasion de cette première réunion ministérielle. Je saisis également l'occasion qui m'est offerte d'exprimer la profonde gratitude de ma délégation au gouvernement de Singapour pour la gracieuse hospitalité qu'il nous a réservée.

Mis à part les divers problèmes macro-économiques qui doivent être traités dans nos pays, les pays les moins avancés doivent faire face à de graves contraintes dans les efforts qu'ils déploient pour développer leur commerce. L'accès aux marchés des pays développés, l'exclusion totale du bénéfice des avantages qu'offrent les blocs commerciaux, les contraintes du côté de l'offre auxquelles se heurtent leurs exportateurs et l'absence de valeur ajoutée par les exportateurs à leurs produits d'exportation sont les principales contraintes auxquelles les pays les moins avancés sont confrontés.

Nous vivons aussi une époque où l'aide publique au développement nous est accordée au compte-gouttes. De plus, les pays développés considèrent que les apports de capitaux devraient passer par le canal des investissements étrangers, mais les sociétés multinationales ne destinent pas aux pays les moins avancés leurs investissements à l'étranger. Alors que mon gouvernement reconnaît l'importance du rôle que jouent les investissements étrangers dans les apports de capitaux étrangers et dans l'intégration économique, le rôle de l'APD dans cette transition n'apparaît pas. Il nous faut non seulement une aide technique et financière, mais aussi une aide pour développer notre capacité institutionnelle et nos ressources humaines, afin de supprimer nos contraintes du côté de l'offre. C'est à cause de ces facteurs que nous nous trouvons de plus en plus marginalisés dans le régime de commerce mondial.

La part des pays les moins avancés dans le commerce mondial est inférieure à 0,4 pour cent et cela ne saurait à l'évidence constituer une menace pour n'importe quel pays. Or, nos exportations se heurtent à des limitations de l'accès aux marchés dans les pays développés.

Nous sommes tous convenus à Marrakech que l'accès aux marchés est très important pour le régime de commerce mondial, et plus encore pour les pays les moins avancés, et il est tout de même dommage que les quelques produits d'exportation que nous avons ne puissent pas bénéficier d'un accès total aux marchés des pays développés.

Comme vous le savez sans doute, mon pays compte parmi les pays insulaires les moins avancés. Notre poids économique est faible et nous n'exportons que quelques produits. Nous dépendons de la pêche et du tourisme pour notre subsistance. Tout coup porté à ces deux secteurs vitaux de notre économie est susceptible de causer des dommages durables à notre pays.

Nous avons réussi à développer notre industrie du tourisme, mais notre secteur d'exportation et le secteur manufacturier progressent plus lentement. Les conserves de poissons sont notre principal

produit d'exportation industriel. Le gouvernement s'est tout particulièrement employé à développer cette activité et a par conséquent beaucoup investi dans ce secteur vital. Or, nous avons actuellement de la difficulté à exporter du thon en boîte vers notre principal pays d'exportation. Ce pays a mis en place une sorte de contingent global, qui est réparti entre ses importateurs de thon en boîte au moyen d'un régime de licences. Nous craignons que ce mécanisme ne conduise à une totale exclusion de nos exportations sur ce marché. Si un pays comme le nôtre qui n'a qu'un seul produit d'exportation se heurte à de telles contraintes pour exporter ce produit, que pouvons-nous attendre de l'OMC?

Les pays les moins avancés qui souhaitent exporter vers l'UE, comme mon pays, sont encouragés par les observations conciliantes formulées par Sir Leon Brittan en ce qui concerne un plus large accès aux marchés et une plus grande libéralisation du commerce. Tous les autres blocs commerciaux doivent également se faire l'écho de propos analogues, afin de permettre aux pays les moins avancés d'avoir accès à leurs marchés. Ce qui a été promis à Marrakech c'est l'intégration totale et la mondialisation des échanges, pas la marginalisation.

Autre sujet de préoccupation pour mon pays, le critère relatif aux règles d'origine. Nous souhaiterions que l'on fasse preuve d'un maximum de flexibilité en ce qui concerne les règles.

Je demande instamment aux Ministres respectifs des pays développés de prendre note de la situation particulière dans laquelle nous nous trouvons et d'assouplir les règles d'origine pour les pays les moins avancés. Les Membres de l'OMC devraient se prévaloir des dispositions de l'Accord sur les textiles et les vêtements pour accorder un régime tarifaire préférentiel aux pays les moins avancés et accroître leurs possibilités d'accès aux marchés.

Mon gouvernement ne peut pas accepter que le commerce et le travail fassent partie du nouveau programme de travail de l'OMC. Nous craignons que l'adoption de mesures commerciales pour défendre des normes sociales n'introduise une nouvelle forme de protectionnisme à l'encontre des pays les moins avancés. Nous connaissons bien les sanctions commerciales unilatérales invoquées dans le contexte des droits du travail. Laissons l'OIT fixer les normes du travail. En ce qui concerne la proposition du Directeur général d'entreprendre un programme de travail sur le lien entre le commerce et l'investissement, nous sommes favorables à la réalisation de l'étude, à condition qu'il n'y ait pas de conditions préalables ni d'obligations pour les Membres de l'OMC.

En tant que pays comptant parmi les moins avancés, nous avons nous aussi un rôle à jouer dans l'économie mondiale. Nous avons décidé d'améliorer notre situation macro-économique. Nous avons tous reconnu l'importance des partenaires étrangers dans notre développement économique. Nous avons un régime d'investissement étranger très libéral. Il n'est pas perçu d'impôts sur le revenu, ni d'impôts sur les sociétés dans mon pays. Avec la stabilité politique que nous avons eue et la cohérence des politiques des pouvoirs publics à laquelle nous tenons beaucoup, nous offrons à l'investisseur étranger un climat très favorable à l'investissement. Nous faisons tous nos efforts pour attirer les investissements étrangers directs, mais les résultats obtenus ne sont pas du tout à la mesure de ces efforts.

J'espère sincèrement que les problèmes des pays les moins avancés seront traités au cours de cette réunion et que, grâce à vous et à l'OMC, un plan d'action sera établi pour remédier rapidement aux difficultés croissantes auxquelles nous sommes confrontés. Pour que l'OMC reste efficace et capable de répondre aux besoins de ses Membres, il lui faut intervenir pour que de plus grandes possibilités d'accès aux marchés soient ménagées aux pays les moins avancés. La délégation des Maldives félicite le Directeur général d'avoir proposé que les droits de douane soient consolidés à un taux nul pour les pays les moins avancés. Nous demandons, en outre, que soient éliminés tous les obstacles tarifaires, non tarifaires et techniques aux exportations de ces pays. Il incombe aux pays développés et aux pays en développement la responsabilité plus vaste de faciliter l'intégration des pays les moins avancés dans le régime de commerce mondial. Marrakech ne doit pas être une vision qui divise l'OMC. Nous devons tous tirer profit des effets bénéfiques de ce miracle.